

Cote du document: EB 2019/127/R.29/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 8 d) ii) c)
Date: 12 septembre 2019
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de prêt et don

République du Mozambique

Projet de promotion de l'aquaculture
artisanale

Numéro du projet: 2000001979

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Sara Mbago-Bhunu
Directrice régionale
Division Afrique orientale et australe
téléphone: +39 06 5459 2838
courriel: s.mbago-bhunu@ifad.org

Robson Mutandi
Directeur de pays
téléphone: +27115171679
courriel: r.mutandi@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-septième session
Rome, 10-12 septembre 2019

Pour: Approbation

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
I. Contexte	1
A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA	1
B. Enseignements tirés de l'expérience	3
II. Description du projet	3
A. Objectifs, zone d'intervention et groupes cibles du projet	3
B. Composantes/résultats et activités	4
C. Théorie du changement	6
D. Alignement, appropriation et partenariats	6
E. Coût, avantages et financement	6
III. Risques	9
A. Risques liés au projet et mesures d'atténuation	9
B. Catégorie environnementale et sociale	10
C. Classement au regard des risques climatiques	10
D. Soutenabilité de la dette	10
IV. Mise en œuvre	11
A. Cadre organisationnel	11
B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication	12
C. Plans de mise en œuvre	12
V. Instruments et pouvoirs juridiques	13
VI. Recommandation	13

Appendices

- I. Negotiated financing agreement
- II. Logical framework

Équipe d'exécution du projet

Directrice régionale:	Sara Mbago-Bhunu
Directeur de pays:	Robson Mutandi
Responsable technique du projet:	Richard Abila
Responsable de la gestion financière:	Caroline Alupo
Spécialiste climat et environnement:	Paxina Chileshe
Juriste:	Elisabeth Brunat Boulet

Sigles et acronymes

PROAQUA	Projet de promotion de l'aquaculture artisanale
PRODAPE	Projet de promotion de l'aquaculture artisanale
PROPESCA	Projet d'appui au développement de la pêche artisanale
TREI	Taux de rentabilité économique interne
UCP	Unité de coordination du projet
VEAN	Valeur économique actuelle nette

Carte de la zone du projet



Les appellations figurant sur la présente carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Carte établie par le FIDA; 24/07/2019

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	République du Mozambique
Bénéficiaire du don:	République du Mozambique
Organisme d'exécution:	Institut national pour le développement de la pêche et de l'aquaculture
Coût total du projet:	49 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	8,6 millions d'USD
Montant du don du FIDA au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD):	34,4 millions d'USD
Montant du financement du FIDA (action climatique):	13,4 millions d'USD
Conditions du prêt du FIDA:	Conditions particulièrement favorables (délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service fixe, telle que déterminée par le Fonds à la date d'approbation)
Contribution de l'emprunteur:	3,1 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	2,9 millions d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation telle qu'elle figure au paragraphe 58.

I. Contexte

A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA

Contexte national

1. Le paysage politique de la République du Mozambique porte les stigmates des quinze années de guerre civile qui ont suivi son indépendance et qui ont réduit le pays et son économie en cendres¹. Depuis l'organisation des premières élections au lendemain de la signature de l'accord de paix officiel, en octobre 1992, le Front de libération du Mozambique (FRELIMO) a remporté cinq élections présidentielles et législatives consécutives. Il est prévu que des élections présidentielles, législatives et provinciales aient lieu en octobre 2019. Ces dernières seront l'occasion d'élire pour la première fois des gouverneurs provinciaux.
2. Au cours des deux dernières décennies et jusqu'en 2015, le Mozambique a enregistré une croissance économique de plus de 7% par an, largement soutenue par des réformes fondées sur les marchés, un investissement public dans les infrastructures et d'importants flux d'investissement étranger direct dans des mégaprojets dans le secteur minier et dans le gaz naturel. Le pays se remet lentement du passage des cyclones Idai et Kenneth, qui l'ont ravagé aux mois de mars et d'avril 2019.
3. La population totale du Mozambique est estimée à plus de 28,9 millions d'habitants, dont 70% environ vivent en milieu rural. La population jeune du pays est en pleine expansion (45% des enfants avaient moins de 14 ans en 2017). La malnutrition est un problème et 43% des enfants présentent un retard de croissance. Avec un score de 0,879 selon l'indicateur du développement par sexe, le Mozambique se classe au 181^e rang sur 188; ses scores au regard de l'indice de développement humain dénotent également une forte inégalité entre les femmes et les hommes.
4. La Stratégie nationale de développement du Mozambique pour la période 2015-2035 définit l'ambition de développement du pays. Dans le plan quinquennal 2015-2019 qu'il a établi, le gouvernement délimite les zones d'intervention prioritaires et, en particulier, les domaines du secteur de l'aquaculture devant faire l'objet d'une attention dans les meilleurs délais aux fins de sa croissance. La stratégie de développement de l'aquaculture 2008-2017, actuellement analysée, visait à passer d'une production aquacole de subsistance à une production commerciale.
5. Le secteur de la pêche a progressivement acquis un ensemble de capacités institutionnelles assumées par différents acteurs publics, dont le Ministère de la mer, des eaux intérieures et des pêches, qui a des responsabilités globales en matière de politique, de réglementation, de coordination et de supervision du secteur. L'Institut national pour le développement de la pêche et de l'aquaculture est chargé du développement de l'aquaculture.

¹ Banque mondiale, Country Partnership Framework for the Republic of Mozambique, 30 mars 2017 (en anglais uniquement).

Aspects particuliers relatifs aux questions que le FIDA doit transversaliser en priorité

6. Problématique femmes-hommes. Les inégalités entre les femmes et les hommes et le VIH/sida constituent des risques sociaux qui, s'ils sont négligés, pourraient compromettre le progrès socioéconomique. Du fait des rôles qui leur sont dévolus, les femmes se heurtent à de nombreuses difficultés s'agissant d'être traitées sur un pied d'égalité avec les hommes; elles ont notamment un niveau d'instruction moins élevé et un moins bon accès à l'emploi et aux revenus. Les femmes ont peu de contrôle sur les ressources productives, qu'elles ne possèdent guère; elles possèdent des parcelles de terres cultivées plus petites et, de manière générale, des animaux d'une valeur économique faible.
7. Jeunes. Environ 37% des jeunes du pays sont au chômage. Les perspectives de formation professionnelle se sont multipliées ces dernières décennies, mais elles ne donnent toujours pas aux jeunes les compétences requises par le marché du travail. En particulier, les jeunes n'ont ni le capital financier ni le capital social nécessaires pour accéder aux rares possibilités offertes dans les zones rurales.
8. Nutrition. Le Mozambique se heurte à trois difficultés en matière de nutrition: la dénutrition chronique, les carences en micronutriments et, plus récemment, le surpoids et l'obésité dans les zones urbaines. À l'échelle nationale, 43% des enfants de moins de cinq ans présentent un retard de croissance, 6% sont émaciés et 15% souffrent d'une insuffisance pondérale. On estime que 14% des enfants mozambicains ont un poids faible à la naissance.
9. Changements climatiques. Les cyclones qui ont frappé le pays récemment, en mars et en avril 2019, ont mis en évidence la vulnérabilité du Mozambique face aux changements climatiques. Les inondations localisées qui ont lieu presque chaque année font des victimes et causent la perte d'actifs économiques. En outre, les fréquentes sécheresses et les pluies tardives entraînent des pertes de récoltes, de semences et d'animaux et créent des poches d'insécurité alimentaire dans tout le pays.

Justification de l'intervention du FIDA

10. L'aquaculture pourrait jouer un rôle important dans le développement socioéconomique du Mozambique: elle offre une source peu onéreuse de protéines qui permettrait d'améliorer les régimes alimentaires et pourrait créer des emplois et des débouchés rémunérateurs, en particulier dans les zones rurales. Les conditions climatiques jouent en faveur de l'investissement dans l'aquaculture, et le pays compte une grande variété de poissons qu'il pourrait exploiter dans le cadre d'élevages pour remédier aux difficultés qu'il rencontre sur le plan nutritionnel, et vendre sur le marché des exportations régionales. Or, si le Gouvernement mozambicain a conscience de ce potentiel, le développement de l'aquaculture est freiné par l'existence de goulets d'étranglement dans l'ensemble de la filière, en particulier l'accès à des intrants essentiels tels que les aliments pour poisson, les semences et les services.
11. Le FIDA appuie le secteur de la pêche et de l'aquaculture au Mozambique depuis 1993 par six projets (prêts et dons), qui donnent un point de départ pour accroître les investissements dans le secteur de l'aquaculture. Le Projet de promotion de l'aquaculture artisanale (PRODAPE) est par conséquent conçu pour remédier aux principales difficultés qui se présentent dans la filière aquacole et reproduire à plus grande échelle les enseignements tirés jusqu'à présent dans le secteur.

B. Enseignements tirés de l'expérience

12. La conception du projet s'est appuyée sur les enseignements tirés de l'expérience du FIDA au Mozambique et dans d'autres pays de la région, ainsi que sur les rapports du Bureau indépendant de l'évaluation². Les principaux enseignements tirés et recommandations formulées sont résumés ci-après.
- i) L'accent est placé sur les ruraux pauvres et sur les groupes les plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec le VIH. Une approche ascendante de la réduction de l'insécurité alimentaire, de la malnutrition, de la pauvreté et de la vulnérabilité est compatible avec le développement de la filière.
 - ii) Les contraintes qui pèsent sur l'aquaculture étant multi-dimensionnelles, il convient d'adopter une approche globale du renforcement des capacités aux niveaux individuel, collectif et institutionnel pour subvenir aux besoins de formation des agriculteurs.
 - iii) Le FIDA et le gouvernement devraient faire en sorte que le secteur privé obtienne clairement un rôle de partenaire essentiel dans le développement de l'aquaculture.
 - iv) Au stade de la conception des projets, il faudrait accorder l'attention voulue à l'intégration des questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes, et mener certaines activités pour autonomiser les femmes et les jeunes de sorte qu'ils participent plus directement aux activités productives.
 - v) Une approche commerciale de l'aquaculture qui relie les petits producteurs ayant de bons niveaux de productivité à des acteurs commerciaux plus importants, à des fournisseurs d'intrants et à des prestataires d'assistance technique ou de services autres est essentielle au développement durable de l'aquaculture.

II. Description du projet

A. Objectifs, zone d'intervention et groupes cibles du projet

13. Le Projet PRODAPE est un investissement quinquennal qui s'inscrit dans un partenariat de longue durée (15 ans) entre le FIDA et le gouvernement dans le domaine de l'aquaculture mozambicaine. Pour le FIDA, cette approche est dans le prolongement des recommandations relatives aux investissements programmatiques dans le secteur de la pêche formulées à l'issue des deux dernières évaluations que le Bureau indépendant de l'évaluation a effectuées au Mozambique. Le projet vise à participer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition des ménages ruraux. Son objectif en matière de développement est d'augmenter la production, la consommation et les revenus des ménages ruraux et d'autres acteurs de la filière aquacole. Le projet est conforme aux objectifs stratégiques du programme d'options stratégiques pour le pays et contribue à réaliser ceux du FIDA grâce à un accroissement de la production, de la participation au marché et de la résilience face aux changements climatiques. Il contribuera en outre au programme d'intégration du FIDA.
14. Zone d'intervention du projet. Le Projet PRODAPE visera 23 districts répartis sur sept provinces; il sera d'abord exécuté dans sept districts présentant un fort potentiel pour l'aquaculture puis sera étendu en fonction de la demande et du renforcement des capacités de mettre en œuvre les activités du projet. Les districts visés ont été sélectionnés conformément aux critères convenus avec l'Institut national pour le développement de la pêche et de l'aquaculture, à savoir:

² Voir le document "Évaluation de l'impact du Projet de pêche artisanale dans la zone du banc de Sofala, au Mozambique" (septembre 2016) et l'évaluation de la stratégie et du programme de pays (février 2017).

- i) un environnement, un climat et des ressources naturelles favorables à l'aquaculture; ii) la présence de plans d'eau pouvant fournir de l'eau en quantité suffisante et de la qualité voulue pour l'activité aquacole; iii) l'existence de marchés éventuels;
- iv) un niveau de pauvreté élevé et une situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle; v) la présence de voies d'accès.

Stratégie de ciblage

15. Le Projet PRODAPE mettra en œuvre une stratégie globale d'inclusion sociale pour que différents groupes socioéconomiques de ménages aient la possibilité de participer à la filière aquacole. Les principaux éléments de cette stratégie sont les suivants: i) l'établissement de quotas de membres les plus pauvres et les plus défavorisés de la communauté; ii) la définition et la fourniture d'ensembles d'appui adaptés à chaque groupe social; iii) la participation locale aux processus décisionnels pertinents pendant les phases de planification et de mise en œuvre; iv) l'intégration d'un encadrement social visant à remédier d'urgence aux risques et aux obstacles sociaux qui empêchent la participation durable des femmes et des jeunes.

Groupes cibles

16. Le projet ciblera 88 900 personnes (soit 17 800 ménages), dont 87 500 (soit 17 500 ménages) sont productrices à différents niveaux de la filière aquacole. Sur l'ensemble des couches socioéconomiques, 20% des bénéficiaires seront des ménages dirigés par une femme.
17. Le Projet PRODAPE ciblera des bénéficiaires aux niveaux de la communauté et des institutions. Les bénéficiaires au niveau de la communauté seront notamment: i) les petits pisciculteurs qui ont recours à des bassins en terre ou à des cages; ii) les ménages ruraux qui pratiquent déjà l'aquaculture parallèlement à la culture et/ou à l'élevage et qui souhaitent développer et intégrer progressivement ces systèmes d'exploitation; iii) les entrepreneurs aquacoles ruraux qui souhaitent participer à des niveaux non productifs de la filière aquacole; iv) les femmes, qui représentent 40% de l'ensemble des bénéficiaires et auxquelles seront attribués 50% des produits financiers ciblant la filière; v) les jeunes désireux de participer à l'aquaculture; vi) l'ensemble des communautés et des personnes qui travaillent sur les marchés visés par le projet. Les bénéficiaires au niveau des institutions comprendront le personnel de toutes les institutions participant au projet et les agents de vulgarisation, qui auront la possibilité de prendre part aux activités aquacoles, y compris aux services de vulgarisation privatisés.

B. Composantes/résultats et activités

18. Le projet comprendra les composantes suivantes: i) réduction des risques de catastrophe et intervention en cas de catastrophe (composante 0); ii) productivité de l'aquaculture artisanale (composante 1); iii) développement de l'aquaculture (composante 2); iv) gestion de projets, élaboration de politiques et développement institutionnel (composante 3).
19. La composante 0 vise à réduire la vulnérabilité du projet et de ses bénéficiaires face aux futurs risques climatiques et prévoit pour l'ensemble du programme un guichet chargé de toutes les mesures de prévention et d'intervention et de l'allocation de fonds dédiés supplémentaires. Ces mesures devraient faciliter et accélérer la mise en œuvre de la restructuration de niveau 2 du projet en cas d'urgence ou de catastrophe, conformément à la Politique de 2018 du FIDA relative à la restructuration des projets et aux Directives de 2011 du FIDA pour le relèvement rapide après une catastrophe.
20. Composante 1: Productivité de l'aquaculture artisanale. Cette composante appuiera la création et la consolidation de réseaux locaux d'approvisionnement en intrants commerciaux pour les aliments pour poisson et les alevins à des prix

compétitifs et abordables. Elle promouvra en outre la productivité de la pisciculture par des technologies adaptées aux changements climatiques et des techniques de production écologiquement viables adaptées aux différentes zones agroécologiques. La mise en œuvre de cette composante s'articulera autour de deux sous-composantes:

Sous-composante 1.1: L'entrepreneuriat agricole au service de la fourniture d'intrants. Cette sous-composante appuiera le développement des systèmes d'alevinage et d'alimentation pour poisson en établissant des partenariats entre producteurs publics et privés (4P) afin de stimuler la participation du secteur privé et de la communauté à la production des intrants.

Sous-composante 1.2: Renforcement des capacités de production des petits exploitants aquacoles. Cette sous-composante promouvra diverses technologies durables de production piscicole, à savoir les bassins en terre, les étangs d'aquaculture intégrés aux zones d'exploitation du bétail et de culture, l'élevage en cages dans de grands plans d'eau intérieurs et des systèmes aquaponiques modernes.

21. Composante 2: Développement de l'aquaculture. L'objectif de cette composante est de remédier aux difficultés liées à la faiblesse des institutions, à l'absence des marchés et à leurs lacunes, et au manque d'accès aux services auxquelles font face les acteurs de la filière aquacole, en particulier les petits exploitants. La mise en œuvre de cette composante s'articulera autour des sous-composantes suivantes:

Sous-composante 2.1: Appui à la création de parcs aquacoles. La création de parcs aquacoles sera soutenue pour intégrer les petits pisciculteurs dans la filière aquacole.

Sous-composante 2.2: Liens avec les marchés et partenariats commerciaux. La sous-composante permettra de faire adopter des pratiques visant à améliorer la manutention, la récolte, la commercialisation et la distribution du poisson d'élevage. Elle appuiera l'établissement de partenariats commerciaux entre les petits pisciculteurs et les pisciculteurs commerciaux et favorisera la création de groupes d'épargne et de crédit au niveau communautaire.

Sous-composante 2.3: Accès aux services financiers. Cette sous-composante facilitera la fourniture de services d'appui financier et commercial adaptés, abordables et durables, par l'intermédiaire de l'actuel Projet de financement des entreprises rurales et la participation d'institutions rurales de microfinancement utilisant des produits financiers tels que les fonds de financement participatifs et les lignes de crédit.

22. Composante 3: Gestion de projets, politique et développement institutionnel. La mise en œuvre de cette composante s'articulera autour de trois sous-composantes:

Sous-composante 3.1: Politique et développement institutionnel.

Trois domaines politiques clés seront appuyés par le Projet PRODAPE:

- i) l'instauration d'un environnement propice à un commerce viable des aliments pour poisson et des poissons afin d'accroître la production locale;
- ii) la mise en place de mesures d'incitation visant à attirer les investissements du secteur privé et à garantir l'inclusion; iii) l'établissement d'un accès équitable des petits producteurs aux parcs aquacoles au titre de la nouvelle stratégie de production concentrée et consolidée.

Sous-composante 3.2: Intégration des aspects nutritionnels et lutte contre les risques sociaux. Cette sous-composante améliorera la planification et la mise en œuvre des aspects du projet relatifs à la nutrition et réduira les

risques sociaux qui entravent la participation durable des petits pisciculteurs et limitent leur capacité de tirer parti des nouvelles possibilités qui s'offrent à eux dans la filière aquacole.

Sous-composante 3.3: Gestion et coordination du projet. Cette sous-composante portera sur les principales responsabilités de direction.

C. Théorie du changement

23. Le Projet PRODAPE vise à appuyer le développement de la filière aquacole en vue de réduire la pauvreté et d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans les zones visées par le projet. Il convient à cette fin d'augmenter la production et la productivité des petits pisciculteurs et de rendre leurs travaux plus rentables. Le projet vise à remédier aux difficultés de fourniture et de demande rencontrées dans la filière aquacole mozambicaine, qui vient juste de voir le jour.
24. La théorie du changement du Projet PRODAPE repose sur l'hypothèse qu'en renforçant les capacités de tous les acteurs de la filière, y compris les producteurs d'intrants piscicoles, les pisciculteurs, les fonctionnaires et les fournisseurs de services, la filière du poisson d'aquaculture fonctionnera de manière plus efficace et efficiente. En outre, les mesures de lutte contre les lacunes en matière de politiques, d'institutions, d'infrastructures et de production créeront un environnement propice à l'instauration de 4P durables qui intègrent les petits aquaculteurs.

D. Alignement, appropriation et partenariats

25. Le Projet PRODAPE contribue à la réalisation de certains des objectifs de développement durable (ODD) liés aux résultats du FIDA: l'ODD 1 sur la pauvreté, l'ODD 2 sur la faim et l'alimentation, l'ODD 5 sur les inégalités entre les femmes et les hommes et l'ODD 14 sur la conservation et l'utilisation durable des ressources aquatiques.
26. La conception du projet est alignée sur les priorités nationales en matière de renforcement du secteur de l'aquaculture afin de progresser vers un modèle à vocation commerciale, soutenu par la forte participation des petits exploitants agricoles. Il va également dans le sens de la volonté du gouvernement de toucher les femmes, les ménages pauvres et vulnérables et les jeunes d'âges différents.
27. La conception du Projet PRODAPE et ses modalités d'exécution respectent les politiques, cadres, stratégies et plans institutionnels essentiels du FIDA. En plus de contribuer à la concrétisation des trois objectifs centraux du Cadre stratégique du FIDA 2016-2025, le projet concourt à la réalisation des engagements pris au titre de FIDA11: 2.2: Accroître la focalisation sur les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables dans chaque pays; 3.3: Transversaliser les thèmes suivants: nutrition, problématique hommes-femmes, jeunesse et changements climatiques; et 3.5: Faire des partenariats stratégiques en matière de financement, de savoir, de plaidoyer et d'influence au niveau mondial la pierre angulaire des opérations du FIDA. Il respecte également la Politique du FIDA en matière de finance rurale et les Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique de 2017. En outre, la Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles sera prise en considération pendant l'exécution du projet.

E. Coût, avantages et financement

Coût du projet

28. Le coût total du projet, y compris les provisions pour aléas financiers et aléas d'exécution, et les droits et taxes, est estimé à 49 millions d'USD. La part en devises s'élève à 21,3 millions d'USD et les droits et taxes à environ 3,7 millions d'USD.

29. Le montant total alloué par le FIDA au projet PRODAPE au titre du financement de l'action climatique est calculé, de manière préliminaire, à 13,4 millions d'USD, soit 31,2% de l'investissement du FIDA. Ce montant est retiré du financement prévu pour les sous-composantes 1.2 et 2.1. Si un phénomène météorologique déclenche la mise en œuvre de la composante 0, le montant alloué au titre du financement de l'action climatique augmentera, probablement de manière importante.

Tableau 1

Coûts du projet par composante (et sous-composante) et par source de financement
(en milliers d'USD)

Composantes	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Bénéficiaires		Gouvernement		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
0. Réduction des risques de catastrophe et intervention en cas de catastrophe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1. Productivité de l'aquaculture artisanale										
1.1 Entrepreneurat agricole au service de la fourniture d'intrants	1 598	15,2	6 391	60,9	262	2,5	2 250	21,4	10 501	21,4
1.2 Renforcement des capacités de production des petits exploitants aquacoles	1 158	13,2	4 630	52,9	2 459	28,1	505	5,8	8 751	17,9
Sous-total	2 755	14,3	11 022	57,2	2 721	14,1	2 754	14,3	19 252	39,3
2. Développement de l'aquaculture										
2.1 Appui à la création de parcs aquacoles	218	20,0	872	80,0	-	-	-	-	1 091	2,2
2.2 Liens avec les marchés et partenariats commerciaux	3 325	19,9	13 300	79,8	-	-	51	0,3	16 676	34,0
2.3 Accès aux services financiers	36	20,0	146	80,0	-	-	-	-	182	0,4
Sous-total	3 579	19,9	14 318	79,8	-	-	51	0,3	17 949	36,6
3. Gestion de projets, politique et développement institutionnel										
3.1 Politique et développement institutionnel	158	20,0	632	80,0	-	-	-	-	790	1,6
3.2 Intégration des aspects nutritionnels et lutte contre les risques sociaux	756	17,7	3 025	70,9	168	3,9	315	7,4	4 264	8,7
3.3 Gestion et coordination du projet	1,353	20,0	5 410	80,0	-	-	-	-	6 763	13,8
Sous-total	2 267	19,2	9 067	76,7	168	1,4	315	2,7	11 816	24,1
Total des coûts du projet	8 602	17,5	34 406	70,2	2 889	5,9	3 121	6,4	49 017	100

Tableau 2

Coûts du projet par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d'USD)

Catégories	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Bénéficiaires		Gouvernement		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Équipement et matériel	278	6,4	1 113	25,6	2 459	56,5	505	11,6	4 355	8,9
2. Travaux	4 952	20,0	19 810	80,0	-	-	-	-	24 762	50,5
3. Véhicules	53	20,0	213	80,0	-	-	-	-	267	0,5
4. Services de consultants	1 076	18,9	4 305	75,6	-	-	315	5,5	5 696	11,6
5. Crédit, fonds de garantie	210	16,0	839	64,0	262	20,0	-	-	1 311	2,7
6. Formation	988	19,3	3 954	77,4	168	3,3	-	-	5 110	10,4
7. Atelier	374	20,0	1 497	80,0	-	-	-	-	1 871	3,8
8. Salaires et indemnités	552	10,9	2 206	43,6	-	-	2 300,9	45,5	5 059	10,3

9. Coûts de fonctionnement	118	20,0	470	80,0	-	-	-	-	588	1,2
Total des coûts du projet	8 602	17,5	34 406	70,2	2 889	5,9	3 121	6,4	49 017	100,0

Tableau 3
Coûts du projet par composante et par année du projet
(en milliers d'USD)

Composantes	2020		2021		2022		2023		2024		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
0. Réduction des risques de catastrophe et intervention en cas de catastrophe	-		-		-		-		-		-
1. Productivité de l'aquaculture artisanale											
1.1 Entrepreneurat agricole au service de la fourniture d'intrants	3 779	36,0	3 680	35,0	1 988	18,9	626	6,0	429	4,1	10 501
1.2 Renforcement des capacités de production des petits exploitants aquacoles	1 311	15,0	2 152	24,6	2 583	29,5	1 773	20,3	933	10,7	8 751
Sous-total	5 089	26,4	5 831	30,3	4 571	23,7	2 399	12,5	1 362	7,1	19 252
2. Développement de l'aquaculture											
2.1 Appui à la création de parcs aquacoles	346	31,7	-	-	359	32,9	-	-	386	35,3	1 091
2.2 Liens avec les marchés et partenariats commerciaux	1 733	10,4	3 924	23,5	4 777	28,6	3 470	20,8	2 771	16,6	16 676
2.3 Accès aux services financiers	21	11,5	45	24,6	46	25,2	47	25,7	24	13,0	182
Sous-total	2 101	11,7	3 969	22,1	5 182	28,9	3 517	19,6	3 180	17,7	17 949
3. Gestion de projets, politique et développement institutionnel											
3.1 Politique et développement institutionnel	291	36,8	148	18,7	165	20,9	89	11,3	97	12,2	790
3.2 Intégration des aspects nutritionnels et lutte contre les risques sociaux	590	13,8	1 405	32,9	656	15,4	1 015	23,8	599	14,1	4 264
3.3 Gestion et coordination du projet	2 426	35,9	1 106	16,4	1 046	15,5	1 176	17,4	1 008	14,9	6 763
Sous-total	3 307	28,0	2 658	22,5	1 867	15,8	2 280	19,3	1 704	14,4	11 816
Total des coûts du projet	10 497	21,4	12 459	25,4	11 620	23,7	8 196	16,7	6 246	12,7	49 017

Stratégie et plan de financement/cofinancement du projet

30. Le Projet PRODAPE sera financé par un prêt accordé par le FIDA à des conditions particulièrement favorables (8,6 millions d'USD, soit 17,5% du coût total du projet) et par un don du FIDA (34,4 millions d'USD, soit 70,2% du coût total du projet) au titre du cycle 2019-2021 du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). Il sera également financé par des contributions de la part du Gouvernement mozambicain (3,1 millions d'USD, soit 6,4% du coût total du projet) et des bénéficiaires (2,9 millions d'USD, soit 5,9% du coût total du projet). Le prêt et le don du FIDA financeront les dépenses, taxes comprises.
31. Le Gouvernement mozambicain prendra en charge les salaires de ses fonctionnaires, qui appuieront l'exécution du projet au prorata, ainsi que les coûts de l'unité de coordination du projet (UCP).

Décaissement

32. Le plan de décaissement du projet par année est présenté ci-après:

Tableau 4
Décaissement par semestre et flux de trésorerie du gouvernement
(en milliers d'USD)

Semestre	Financements disponibles			Coûts qui seront financés		Gouvernement		Cumul
	Prêt du FIDA	Don du FIDA	Bénéficiaires	Total	Coûts du projet	Flux de trésorerie	Flux de trésorerie	
	Montant	Montant	Montant					
1	978	3 913	78	4 970	5 248	(278)	(278)	
2	978	3 913	78	4 970	5 248	(278)	(557)	
3	1 080	4 321	476	5 876	6 229	(353)	(910)	
4	1 080	4 321	476	5 876	6 229	(353)	(1 263)	
5	1 007	4 027	432	5 465	5 810	(345)	(1 608)	
6	1 007	4 027	432	5 465	5 810	(345)	(1 953)	
7	663	2 653	446	3 762	4 098	(336)	(2 289)	
8	663	2 653	446	3 762	4 098	(336)	(2 625)	
9	572	2 290	13	2 875	3 123	(248)	(2 873)	
10	572	2 290	13	2 875	3 123	(248)	(3 121)	
Total	8 602	34 406	2 889	45 897	49 017	(3 121)	(3 121)	

Résumé des avantages et analyse économique

33. Indicateurs de rentabilité du projet. Globalement, le taux de rentabilité économique interne (TREI) du projet PRODAPE est estimé à 26%. La valeur économique actuelle nette (VEAN) s'élève à 4,4 milliards de MZN (73,3 millions d'USD) à un taux d'escompte social de 10%. La VEAN étant positive et le TREI supérieur au taux d'escompte social, le projet est jugé viable sur le plan économique et acceptable en tant qu'investissement.
34. Avantages. Les avantages financiers consisteront en une augmentation de la productivité des agriculteurs prenant part à la filière aquacole, ainsi qu'en une augmentation des rendements financiers pour les ménages ciblés. Les avantages sociaux seront notamment une réduction des taux de pauvreté dans les zones du projet, des mesures spéciales étant prises pour que les groupes défavorisés soient inclus.
35. Il ressort de l'analyse de sensibilité qu'une réduction des avantages du projet allant jusqu'à 30% ne compromettrait pas sa viabilité économique, étant donné que la VEAN reste positive et que le TREI est toujours supérieur au taux d'escompte social. Une augmentation des coûts pouvant aller jusqu'à 30% ne compromettrait pas non plus sérieusement le projet, car la VEAN resterait positive et le TREI bien supérieur au taux d'escompte social. Néanmoins, il ressort de l'analyse de sensibilité que le projet est particulièrement sensible à la réduction du prix de vente du poisson et à l'augmentation du prix des aliments pour poisson.

Stratégie de sortie et durabilité

36. La stratégie de sortie du Projet PRODAPE repose sur le renforcement des capacités et la participation du secteur privé. L'ensemble des parties prenantes bénéficieront d'activités de renforcement des capacités sous diverses formes. Le savoir-faire accru qui en résultera facilitera l'amélioration constante de la productivité et les partenariats commerciaux après achèvement du projet. En outre, le processus participatif de conception du projet répond directement aux préoccupations des bénéficiaires ciblés et respecte les politiques et stratégies de développement nationales. Ces mesures, qui visent à créer un sentiment d'appropriation du Projet PRODAPE dès sa conception, constitueront le fondement de sa durabilité et permettront d'obtenir l'engagement qui y est nécessaire.

III. Risques

A. Risques liés au projet et mesures d'atténuation

37. La phase de conception du Projet PRODAPE a été l'occasion de mettre au jour des risques institutionnels, économiques, sociaux et environnementaux et de définir les mesures d'atténuation correspondantes, comme indiqué dans le tableau 5 ci-dessous:

Tableau 5
Risques et mesures d'atténuation du Projet PRODAPE

Activité	Risque	Évaluation du risque	Mesures d'atténuation
Ressources humaines nécessaires aux fins de la vulgarisation	Il est possible que le gouvernement ne puisse pas fournir les fonds nécessaires au recrutement d'agents de terrain supplémentaires et à l'acquisition de ressources logistiques.	Élevé	Inclure les salaires, les dépenses de la vie quotidienne et le transport du personnel de vulgarisation dans le budget du Projet PRODAPE.
Production aquacole et besoins en eau	L'expansion de l'aquaculture peut dépasser la capacité de charge durable et représenter un risque accru.	Moyen à élevé	Mener des enquêtes sur la demande en eau et la disponibilité de cette ressource dans les zones cibles et veiller à ce que des mesures de gestion de l'eau soient mises en œuvre, sous la supervision des administrations locales. Surveiller régulièrement les paramètres de qualité de l'eau à des fins d'assurance de la qualité.
Services de laboratoire et de quarantaine	Il n'existe pas de cadre pour les services de laboratoire et de quarantaine permettant de garantir la biosécurité des poissons vivants.	Moyen	Renforcer les capacités du Centre de recherches pour l'aquaculture de Chôkwè.
Questions sociales qui n'ont pas été prises en considération pendant l'exécution	La stratégie de ciblage peut être simplifiée et, par conséquent, ne pas être inclusive.	Élevé	Élaborer des manuels sur l'inclusion sociale et les risques sociaux et former le personnel à tous les niveaux sur ces questions.
Retards de paiement	Du fait de la décentralisation du gouvernement faisant suite à la modification constitutionnelle de 2018, les paiements sont traités en retard au niveau infranational.	Élevé	Centraliser les paiements importants sur le compte de l'UCP jusqu'à ce que les systèmes de paiement au niveau provincial soient pleinement fonctionnels.
Capacités du personnel en matière de planification des passations des marchés et de gestion des contrats	De mauvaises capacités de planification et de suivi des passations des marchés pourraient entraîner des retards importants dans l'exécution des actions en la matière.	Élevé	Réaliser des activités de formation aux directives du FIDA relatives à la passation des marchés et au décret n° 5/2016 sur la passation des marchés publics mozambicains.
Niveaux d'endettement du pays	Le gouvernement ne peut pas honorer les obligations financières qui lui incombent au titre du projet.	Élevé	Veiller à ce que les obligations de financement de contrepartie qui reviennent au gouvernement soient en nature et stipulées dans l'accord de financement. Faire respecter les obligations pendant l'exécution.

B. Catégorie environnementale et sociale

38. Le Projet PRODAPE étant considéré comme ayant un impact social et environnemental possible gérable et/ou réversible, il est classé dans la catégorie B. Ce classement est confirmé par le cadre de gestion environnementale et sociale du projet.

C. Classement au regard des risques climatiques

39. Le risque climatique du projet est jugé élevé; il convient de procéder à des analyses détaillées des risques climatiques. Les investissements du projet se concentreront sur des systèmes aquacoles adaptés aux changements climatiques et nécessiteront des mesures visant à réduire la vulnérabilité.

D. Soutenabilité de la dette

40. Selon le rapport de pays publié par le Fonds monétaire international en mai 2019, les niveaux d'endettement public du Mozambique demeurent élevés. On notera que les autorités mettent en œuvre une stratégie visant à le modérer. La dette publique et la dette garantie par l'État, y compris la dette intérieure, s'établissaient aux alentours de 110,5% du PIB à la fin 2018. Les arriérés de la dette extérieure publique et garantie par l'État atteignaient environ 1,2 milliard d'USD à la fin 2018. Il existe un risque de change éventuel pour tout article importé, mais il est atténué

par le fait que le Projet PRODAPE permettra de tenir des comptes et d'effectuer des transactions dans la devise dans laquelle les fonds de prêts et de dons sont reçus - le dollar des États-Unis ou l'euro.

IV. Mise en œuvre

A. Cadre organisationnel

Gestion et coordination du projet

41. Une UCP sera mise sur pied à Maputo. Sur le fondement des enseignements tirés de l'exécution récente du Projet d'appui au développement de la pêche artisanale (PROPESCA), un coordonnateur chargé du Projet PROPADE sera désigné dans chaque province cible au sein des directions provinciales de la mer, des eaux intérieures et des pêches et fera rapport au directeur provincial. Cette personne sera responsable de la planification, de la coordination, de l'exécution et du suivi du projet en collaboration avec les acteurs de la province et du district et de la rationalisation des communications avec l'UCP de Maputo.

Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

42. Les modalités de gestion financière seront intégrées au système public, comme c'est le cas pour les projets en cours. Les systèmes de gestion financière sont susceptibles de permettre de réaliser des contrôles adéquats et d'assurer une bonne gestion des fonds du projet, et cet aspect fera l'objet d'un examen continu pendant la mise en œuvre. L'évaluation des risques est fondée sur les projets en cours intégrés dans le système et sur les améliorations mises en évidence dans l'évaluation de la gestion des finances publiques du pays, dont il ressort que l'on a noté des améliorations dans l'exécution du budget, la comptabilité, les contrôles internes, l'établissement de rapports et les audits externes. La planification et l'élaboration du budget du projet seront alignées sur le calendrier du gouvernement, l'objectif étant d'avoir des plans de travail et des budgets annuels de qualité. Bien que l'utilisation du système public ait bien fonctionné jusqu'à présent dans le cadre des projets en cours, l'élaboration de rapports conformément aux modèles du FIDA reste problématique. À cela s'ajoute les retards prévus dans les paiements au niveau provincial en raison de la décentralisation du gouvernement consécutive à la proposition de modification constitutionnelle, ce qui fait passer le risque atténué de gestion financière à un niveau moyen.
43. Le financement du FIDA sera administré au moyen d'un compte désigné distinct ouvert à la Banque du Mozambique pour recevoir les fonds des projets du FIDA. Un compte d'exploitation du Projet PRODAPE sera tenu en monnaie locale au titre du compte de trésorerie unique pour l'UCP. Au niveau provincial, les fonds seront déposés sur le compte de trésorerie unique ouvert par les directions provinciales de la mer, des eaux intérieures et des pêches dans le cadre du projet.
44. Le projet sera le premier à être vérifié par le Bureau du vérificateur général, après l'évaluation et les discussions qui ont eu lieu au cours du processus de conception. La vérification respectera les Normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques et les exigences du FIDA en matière d'audit des projets.
45. Passation des marchés. Le cadre juridique actuel en matière de passation des marchés publics au Mozambique est actuellement régi par le décret n° 5/2016, qui fixe les principes et les procédures applicables à toute passation des marchés par des autorités publiques et institutions de droit public, sous contrôle public ou ayant recours à des fonds publics.
46. Gouvernance. La gouvernance du projet reviendra au comité national de pilotage du projet en sa qualité d'organe directeur du projet. Bien qu'il incombe au premier chef au Gouvernement mozambicain de veiller au respect des normes de bonne gouvernance, toutes les parties prenantes au projet seront informées que le FIDA applique une politique de tolérance zéro à l'égard des pratiques frauduleuses et des

actes de corruption, de collusion ou de coercition commis dans le cadre de projets qu'il finance.

B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication

47. Les systèmes intégrés participatifs et axés sur les résultats de suivi et d'évaluation, d'apprentissage et de gestion des connaissances, ainsi que les plans de communication, seront élaborés conformément aux cadres gouvernementaux et aux directives du FIDA.

48. Au titre de la coopération Sud-Sud et triangulaire, des liens avec le système de parcs aquacoles brésilien seront noués dans le cadre du projet.

Innovation et reproduction à plus grande échelle

49. Trois domaines d'innovation sont envisagés dans le cadre du Projet PRODAPE:
i) Une approche globale de ciblage et de gestion des risques sociaux afin d'assurer un travail de proximité inclusif auprès des différents groupes de producteurs;
ii) Des partenariats et des principes commerciaux novateurs pour le secteur de l'aquaculture mozambicaine; iii) L'amélioration génétique des tilapias indigènes par un élevage sélectif et la création d'installations destinées à la biosécurité des semences.

50. La stratégie de reproduction à plus grande échelle est axée sur la mise en pratique des connaissances, bonnes pratiques, résultats et technologies issus du Projet de promotion de l'aquaculture artisanale (PROAQUA) et du Projet PROPESCA dans les 23 districts cibles du Projet PRODAPE, notamment en s'appuyant sur les connaissances issues des études menées dans le cadre du Projet PROAQUA, surtout en matière d'alimentation, de semences et d'analyse économique de nouveaux modèles.

C. Plans de mise en œuvre

Plans de préparation à la mise en œuvre et de démarrage

51. Pour assurer la préparation à l'exécution dès le démarrage, un projet de plan de travail et de budget annuel, un plan de passation des marchés et un manuel de mise en œuvre du projet ont été élaborés dans le cadre de la conception du Projet PRODAPE. Les autres mesures consistent notamment à: a) S'appuyer sur les structures et mécanismes créés dans le cadre des projets PROPESCA et PROAQUA et sur les enseignements et données d'expérience tirés de ces projets; b) Intégrer une partie du personnel chargé de l'exécution des projets PROPESCA et PROAQUA à l'Unité de coordination du Projet PRODAPE, sous réserve d'une évaluation de la performance satisfaisante.

Supervision, examen à mi-parcours et plans d'achèvement

52. Supervision. Le Projet PRODAPE sera supervisé conjointement par le FIDA et le gouvernement.

53. Examen à mi-parcours. Le FIDA et le gouvernement procéderont à un examen à mi-parcours au cours de la troisième année.

54. Achèvement. À la fin de la mise en œuvre du projet, un examen sera effectué pour faire rapport sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité et le potentiel de reproduction à plus grande échelle du Projet PRODAPE. Les conclusions apporteront des informations utiles à la conception de la prochaine phase des interventions du projet.

V. Instruments et pouvoirs juridiques

55. Un accord de financement entre la République du Mozambique et le FIDA constituera l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti au bénéficiaire. Un exemplaire de l'accord de financement négocié est joint à l'appendice I.
56. La République du Mozambique est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
57. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

58. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Mozambique un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de huit millions six cent mille dollars des États-Unis (8 600 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes, en substance, aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Mozambique un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant équivalant à trente-quatre millions quatre cent mille dollars des États-Unis (34 400 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes, en substance, aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Gilbert F. Hougbo
Président

Negotiated financing agreement: "Small-Scale Aquaculture Promotion Project"

(Negotiations concluded on 28 August 2019)

Grant No: _____

Loan No: _____

Project name: Small-Scale Aquaculture Promotion Project ("the Project")

The Republic of Mozambique (the "Borrower/Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

Whereas the Borrower/Recipient has requested a grant and a loan from the Fund for the purpose of financing the Project described in Schedule 1 to this Agreement;

Whereas, the Fund has agreed to provide financing for the Project; The Borrower/Recipient has undertaken to provide additional support, financially or in kind that may be needed to the Project;

Now Therefore, the Parties hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), the Allocation Table (Schedule 2) and the Special Covenants (Schedule 3).

2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of December 2018, and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein, unless the Parties shall otherwise agree in this Agreement.

3. The Fund shall provide a Grant and a Loan (the "Financing") to the Borrower/Recipient which the Borrower/Recipient shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. A. The amount of the Grant is thirty four million four hundred thousand United States dollars (USD 34 400 000).

B. The amount of the Loan is eight million six hundred thousand United States dollars (USD 8 600 000).

2. The Loan granted on highly concessional terms shall be free of interest but shall bear a fixed service charge as determined by the Fund at the date of approval of the

Financing by the Fund's Executive Board. The rate is fixed for the life of the loan based on the related service charge in force at the time of approval of the Loan. The Loan is repayable semi-annually in the Loan Service Payment Currency. The Financing shall have a maturity period of forty (40) years, including a grace period of ten (10) years starting from the date of approval of the Financing by the Fund's Executive Board.

3. The Loan Service Payment Currency shall be the US dollar.
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 January .
5. Payments of principal and service charge shall be payable on each 1 February and 1 August .
6. There shall be a Designated Account in USD, opened and maintained by the Ministry of Finance ("MoF"), at Bank of Mozambique ("BoM"), for the exclusive use of the Project. The Borrower/Recipient shall inform the Fund of the officials authorized to operate the Designated Account.
7. There shall be an operating account in the form of a Single Treasury Account in local currency for the PCU. The Borrower/Recipient shall inform the Fund of the officials authorized to operate the Designated Account.
8. The Borrower/Recipient shall provide counterpart financing for the Project in the amount of three million one hundred thousand United States Dollars (USD 3 100 000) to finance the salaries of its own staff, who will support the implementation of the Project on a pro-rata basis, as well as the costs of the PCU office.

Section C

1. The Lead Project Agency ("LPA") shall be the Ministry of Sea, Inland Waters and Fisheries ("MIMAIP").
2. The Project Completion Date shall be the sixth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Financing will be administered and the Project supervised by the Fund.

Section E

1. The following are designated as additional grounds for suspension of this Agreement:
 - (a) Key Project Coordination Unit (PCU) staff as described in Schedule 1 section II.A.3 have been appointed, transferred or moved from the PCU without the consent of the Fund;
 - (b) The Programme Implementation Manual (PIM), or any provision thereof, has been waived, suspended, terminated, amended or modified without the consent of the Fund, and the Fund has determined that such waiver, suspension, termination, amendment or modification has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Project.

2. The following are designated as additional conditions precedent to withdrawal:
 - (a) The PCU and the National Project Steering Committee (NPSC) shall have been established;
 - (b) The PCU key staff as detailed in schedule 1 section II paragraph A shall have been recruited;
 - (c) The designated account shall have been opened and the names of the authorized signatories shall have been submitted to IFAD;
 - (d) The PIM as described in section II of schedule 1 shall have been prepared in form and substance satisfactory to the Fund;
 - (e) The first Annual Work Plan and Budget (AWPB) shall have received IFAD's non-objection; and
 - (f) An accounting system has been procured and installed to facilitate the preparation of withdrawals applications and the required IFAD's reports.

4. The following is designated as an exception to the General Conditions:
 - (a) As an exception to section 11.01 (a) of the General Conditions, the proceeds of the Financing shall cover taxes and duties under the Project to the extent that compliance with the Fund's policy of requiring economy and efficiency in the use of its financing is ensured. Should the amount of any such taxes being excessive, discriminatory or unreasonable, the Fund may notify the Recipient to reduce the percentage of eligible expenditures to be financed under this Financing Agreement.

5. In accordance with section 13.01 of Article XIII of the General Conditions, this Agreement shall become effective subject to the reception by the Fund of a legal opinion issued by the Attorney General or other legal counsel authorized by the Borrower/Recipient to issue such opinion.

The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower/Recipient:

Minister of Finance of the Republic of Mozambique
Ministry of Finance
Parce da Marinha Popular 272
Maputo

For the Fund:

President
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy

This Agreement, [dated _____], has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for the Fund and one (1) for the Recipient and shall enter into force on the date of countersignature.

REPUBLIC OF MOZAMBIQUE

[Authorised Representative name]
[Authorised Representative title]

Date: _____

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Gilbert F. Houngbo
President

Date: _____

Schedule 1

Project Description and Implementation Arrangements

I. Project Description

1. Target Population. The Project shall benefit smallholder producers at the various levels of the aquaculture value chain (youth and women). The Project is expected to benefit approximately to 17,800 households 50% of financial products targeting the value chain will be attributed to women.

2. Project area. The Project will target 23 districts selected in line with criteria agreed upon with IDEPA in seven provinces: Niassa, Cabo Delgado, Nampula, Zambezia, Tete, Manica and Sofala (the "Project Area").

3. Goal. The goal of the Project is to contribute to poverty reduction and enhance food security and nutrition among rural households.

4. Objectives. The objective of the Project is to increase production, consumption and income of rural householdss and other actors in the aquaculture value chain.

5. Components. The Project shall consist of the following components:

5.0 Component 0- Disaster risk reduction and response. This component shall aim at reducing Project and beneficiary vulnerability to future climatic hazards; it constitutes a programmatic window for the integration of preventive and response measures to ensure (i) sufficient investments in climate change resilience and early warning systems are available (ii) adequate resources and on-time response is put in place when such adverse conditions make themselves manifest.

5.1 Component 1: Small-scale aquaculture productivity. This component aims at (i) supporting the establishment and consolidation of local commercial input supply networks of fish feed and fingerlings at competitive and affordable prices; and (ii) promote fish productivity through climate smart technologies and environmentally sustainable production techniques suited to the different agro-ecological zones.

5.1.1 Sub-component 1.1: Agribusiness for input supply. The sub-component will focus on the development of fish seed (fingerlings) production by supporting selected private hatchery operators, inter alia through the following measures (i) construction/rehabilitation of hatcheries and civil works, (ii) technical assistance to strengthen their operational capacity or, (iii) establishment of linkages between fish seed producers and emerging clients. Microfinance institutions will be used to administer the delivery of suitable credit and grants products to private hatchery operators. Matching grants and LoCs shall be used to support producers based on their existing capacity, sound business plans and their ability to supply a given number of farmers in specified areas.

5.1.2 Sub-component 1.2: Develop smallholder aquaculture production capacity. This sub-component aims at promoting a range of sustainable fish production technologies, by supporting the Beneficiaries through matching grants towards capital costs, training, access to inputs and markets in line with their capacity and production potential. The following measures will be considered to support smallholders: (i) organization of beneficiaries in 2 business-oriented groups - aquaparks and clusters- to facilitate joint access to extension and training, inputs

and markets, (ii) access to land and water both for individuals and associations to secure land tenure rights, as necessary, and (iii) technical trainings to farmers on aquaculture practices.

5.2 Component 2: Development of aquaculture business. This component shall aim at (i) supporting the development of aqua parks; (ii) improving practices for aquaculture products to maintain their value in markets and supporting an environment that facilitates business partnerships, especially PPPs; (iii) promoting financial inclusion; and (iv) supporting youth aquapreneurship.

5.2.1 Sub-component 2.1: Support to development of aqua-parks. The development of small aqua-parks, will be used as a vehicle to integrate smallholder farmers in rural communities into the aquaculture value chain. The Project will support this development by implementing the following measures: (i) provision of technical assistance, (ii) identification of sources of financing and the arrangements for equitable PPPs and (iii) provision of enabling and critical key infrastructure (such as warehouse, water canals etc.)

5.2.2 Sub-component 2.2: Develop market linkages and business partnerships. The sub-component aims at developing practices to improve cultured fish handling, collection as well as marketing and distribution based on the results of a market study carried out beforehand to determine the demand for aquaculture produce. Support will be provided to the establishment of business partnerships between small and commercial fish producers in order inter alia to allow smallholder producers to access to relevant aquaculture technologies. A particular attention will be given to the development of youth aqua-preneurs, providing tailored support package to youth, to facilitate their engagement in small businesses in the aquaculture value chain.

5.2.3 Sub-component 2.3: Access to financial services. This sub-component will aim at addressing access to finance constraints across the aquaculture value chain, by facilitating the provision of appropriate, affordable and sustainable financial and business support services. Financial services for beneficiaries will be provided through (i) the ongoing REFP implemented by the National Investment Bank (BNI) in partnership with participating micro-finance institutions, (ii) the development of financial products such as Crowding-In Fund (CIF) or Line of Credit (LoC), and (iii) the development of synergies with other private sector financing models.

5.3 Component 3: Project management, policy and institutional development. This component shall aim at (i) supporting the strengthening of institutions responsible for small-scale aquaculture to fulfil their roles, as described under section II- A below, in project implementation and beyond, and (ii) warranting the provision of support to the development of sector policies and regulatory frameworks and more specifically to strengthen the institutional and technical capacity of sector institutions such as the National Institute for the Development of Fisheries and Aquaculture (IDEPA).

II. Implementation Arrangements

A. Organisation and Management

1. Lead Project Agency (LPA). The Ministry of Sea, Inland waters and Fisheries (MIMAIP) shall be the LPA implementing the Project through the IDEPA. As such the MIMAIP shall ensure the day to day oversight of the Project. The National Institute for

the Development of Fisheries and Aquaculture (IDEPA) shall be the implementing agency.

2. National Project Steering Committee (NPSC).

2.1 Establishment and composition. A NPSC chaired by the Permanent Secretary of the MIMAIP shall be established to serve as the governing body of the Project. The NPSC shall be composed of representatives as listed in the PIM. Steering Committees will also be established at provincial and district levels.

2.2 Responsibilities. The NPSC shall provide strategic guidance towards the achievement of project objectives and contribute to the higher-level sector policy and strategic goals. It will also be responsible for review and approval of AWPBs, and annual reports. At provincial and districts levels the Steering Committees shall focus on strategic operational issues, the review of local AWPBs and overall project progress and effectiveness monitoring.

3. Project Coordination Unit (PCU).

3.1 Establishment and composition. A PCU managed by a Project Coordinator and composed of the following key staff (i) a Financial Manager, (ii) Accountants, a (iii) Procurement Officer, (iv) a Monitoring and Evaluation (M&E) Specialist, (v) a Knowledge Management (KM) and Communications Specialist shall be established. Technical specialists in key areas will be recruited and integrated into the MIMAIP/IDEPA departments. In addition, a Focal Point, directly subordinated to the Provincial Director, will be identified in each target DPMAIP and will be responsible for overall project planning, coordination, implementation and monitoring with provincial and district players.

3.2 Responsibilities. The PCU shall be responsible for core management responsibilities, including inter alia: (i) preparation of the AWPB and submission to the Fund's non-objection; (ii) financial management; (iii) procurement, including contracting of service providers; and (iv) reporting, monitoring, evaluation and knowledge management.

B. Monitoring and evaluation (M&E)

An integrated M&E system as well as a communication action plan will be developed to steer project implementation, support economic decisions and policy making, share knowledge and scale-up good practices. The communication plan will also integrate an innovation tracking system, learning routes, documentation, dissemination and learning.

C. Mid-Term Review (MTR)

A MTR will be conducted during the third year of project implementation, to assess the progress, achievements, constraints and emerging impact and likely sustainability of programme activities and make recommendation and necessary adjustments for the remaining Project period. The MTR will be carried out jointly by the LPA/government and IFAD.

D. Programme implementation Manual (PIM)

1. Preparation. The LPA shall prepare a draft PIM acceptable to the Fund. The PIM shall include among other arrangements: (i) institutional coordination and day-to-day execution of the Project; (ii) Project budgeting, disbursement, financial management, procurement, M&E, reporting and related procedures; (iii) detailed description of implementation arrangements for each Project component; and (iv) such other administrative, financial, technical and organizational arrangements and procedures as shall be required for the Project.

2. Approval and Adoption. The LPA shall forward the draft PIM to the Fund for no objection. The LPA shall adopt the PIM, substantially in the form approved by the Fund, and the LPA shall promptly provide copies thereof to the Fund. The Recipient shall carry out the Project in accordance with the PIM and shall not amend, abrogate, waive or permit to be amended, abrogated, or waived, the aforementioned manual, or any provision thereof, without the prior written consent of the Fund.

Schedule 2

Allocation Table

1. Allocation of Grant and Loan Proceeds. (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Grant and the Loan and the allocation of the amounts to each category of the Financing and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	Grant Allocation (expressed in USD)	Loan Allocation (expressed in USD)	Percentage (net of Government and other contribution)
Equipment, Materials & Vehicles	1 190 000	300 000	100%
Works	17 800 000	4 460 000	100%
Consultancies, Training & workshops	9 460 000	2 190 000	100%
Credit, Guarantee Funds	750 000	190 000	100%
Salaries & Allowances	1 350 000	500 000	100%
Operating Costs	400 000	100 000	100%
Unallocated	3 450 000	860 000	100%
Total	34 400 000	8 600 000	100%

All eligible expenses are inclusive of taxes.

The CIF is a matching grant is for acquiring productive assets with a grantee's equity contribution of approximately 20% of the value of asset. It also involves a loan approval by a participating financial institution amounting to 40% of the asset investment.

Schedule 3

Special Covenants

In accordance with Section 12.01(a)(xxiii) of the General Conditions, the Fund may suspend, in whole or in part, the right of the Borrower/Recipient to request withdrawals from the Grant and Loan Accounts if the Borrower/Recipient has defaulted in the performance of any covenant set forth below, and the Fund has determined that such default has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Project:

1. Planning, Monitoring and Evaluation. The Borrower/Recipient shall ensure that (i) a Planning, Monitoring and Evaluation (PM&E) system shall be established within twelve (12) months from the date of entry into force of this Agreement.
2. Gender. The Borrower/Recipient shall focus on gender equality and empowering women.
3. Land tenure security. The Borrower/Recipient shall ensure that the land acquisition process has already been completed and that compensation processes were consistent with international best practice and free prior and informed consent principles.
4. Compliance with the Social Environmental and Climate Assessment Procedures (SECAP). The Borrower/Recipient shall ensure that the Project will be implemented in compliance with IFAD's SECAP.
5. Environment and Social Safeguards. The Borrower/Recipient shall ensure that:
(a) all Project activities are implemented in strict conformity with the Recipient's relevant laws/regulations ; ; (c) proposals for civil works include confirmation that no involuntary land acquisition or resettlement is required under the Project. In the event of unforeseen land acquisition or involuntary resettlement under the Project, the Borrower/Recipient shall immediately inform the Fund and prepare the necessary planning documents;
(d) women and men shall be paid equal remuneration for work of equal value under the Project; (e) recourse to child labour is not made under the Project; (f) the measures included in the Gender Action Plan prepared for the Project are undertaken, and the resources needed for their implementation are made available, in a timely manner; and (g) all necessary and appropriate measures to implement the Gender Action Plan to ensure that women can participate and benefit equitably under the Project are duly taken.
6. Anticorruption Measures. The Borrower/Recipient shall comply with IFAD Policy on Preventing Fraud and Corruption in its Activities and Operations.

Logical framework

Results Hierarchy	Indicators				Means of Verification			Assumptions
	Name ³	Baseline	Mid-Term	End Target	Source	Frequency	Responsibility	
Outreach	Estimated corresponding total number of households members				Fisheries records, Economic Surveys, Project reports, Baseline and impact studies	Annual	PCU	Economic recovery Political enabling environment
	Household members	0	50700	88900				
	Corresponding number of households reached				Fisheries records, Economic Surveys, Project reports, Baseline and impact studies	Annual	PCU	
	Non-women-headed households	n/a	n/a	n/a				
	Women-headed households	0	2329	3560				
	Households	0	11645	17800				
	Persons receiving services promoted or supported by the project							
Total number of persons receiving services	0	50700	88900					
Project Goal Contribute to reducing poverty and enhancing food security and nutrition in the project Districts	% increase in annual fish consumption from aquaculture at national level (current national average kgs/capita)				Baseline and impact surveys, HH survey	Year 1, midterm & year 5	PCU	Economic and weather conditions remain favourable
	% increase		15	30				
	# of HHs with improved asset ownership compared to baseline				Baseline and impact surveys, HH survey	Year 1, midterm & year 5	PCU	
Households	TBD ⁴	11645	17800					
Development Objective To sustainably enhance the livelihoods of poor households for increased income from growth of economic activities in the aquaculture value chain and family nutrition	% of target HHs reporting increased annual net income (fish producers, processors, input suppliers)				National statistics HH surveys including studies on poverty and gender survey	Baseline and midterm	PCU and Bureau of Statistics	Existence of macroeconomics and climacteric conditions; Increased income at HH level from sales leads to investments in productive and domestic assets
	Households		25	65				
	Proportion (%) of people who have adequate and diverse diets ⁵				National statistics, HH surveys, including studies on poverty and gender	Baseline survey and the end of Project	PCU and Bureau of Statistics	
Persons	0	25	50					
Outcome 1. Increased fish production and productivity of smallholder farmers in aquaculture	Households reporting adoption of environmentally sustainable and climate-resilient technologies and practices				Economic Surveys, Project reports, impact studies and specific surveys	Semi-annual and annual	Implementing partners and PCU	Favourable conditions for aquaculture farming
	Households		30	75				
	Total number of household members		26695	66737				
	Households		5340	13350				
Output 1.1.1 Quantity of quality of fish seed (fingerlings) production improved	# of aquaculture producers accessing fingerlings required				Project progress reports	Annual	PCU	Package of attractive incentives established
	producers	0	25	80				
Output 1.2.1 Quantity and quality of feed production improved	# of aquaculture producers accessing feed required				Project progress reports	Annual	PCU	Package of attractive incentives established
	producers	0	30	60				
Output	% change in income				Project progress reports	Annual	PCU/ Implementing partners	

³ All indicators related to interventions at sub-national level will be disaggregated by gender and age.

⁴ Indicator to be determined after the baseline scheduled for year 1.

⁵ Refers to women of reproductive age (15-49 years old) who consume at least five out of ten defined food groups.

Results Hierarchy	Indicators				Means of Verification			Assumptions
	Name ³	Baseline	Mid-Term	End Target	Source	Frequency	Responsibility	
1.3.1 Income derived from aquaculture increased	Percentage	0	70	146				
Output 1.4.1 Consumer awareness and basic knowledge on nutrition improved	# of persons provided with targeted support to improve their nutrition				Project progress reports; Survey on nutrition	Annual, Midterm and end of Project	PCU	Favourable policy environment; Nutrition interventions implemented in the country
	Total persons	0	50700	88900				
Outcome 2. Improved efficiency of aquaculture production and market system	% of producers reporting increase in value of aquaculture production				Economic Surveys, Project reports, impact studies and specific survey	Semi-annual and annual	Implementing partners and PCU	Economic and weather conditions remain favourable; Favourable macro-economic indicators
	Producers	0	50	90				
Output 2.1.1 Aquaparks established	# of aquaparks established				Project progress reports	Annual	PCU/ Implementing partners	Favourable conditions for aquaparks
	Aquaparks	0						
Output 2.2.1 Market outlets for aquaculture fish operational	Functional retail outlets increase				Action plans	Baseline survey	PCU	Favourable conditions for domestic aquaculture fish farming and marketing
	Increase in retail outlets	0	35	75				
Output 2.2.2 Aqua business linkages established	# of small farmers in business relationship with input suppliers				Project progress reports	Annual	PCU Implementing partners	Favourable conditions for aquaculture farming
	Small farmers	0	8000	12000				
Output 2.3.1 Community-based Groups of savings and credit (PCR) in aquaculture assisted	Active PCR groups identified and assisted to access finance service				Supervision Mission reports, Project progress reports	On an annual basis	PCU/BNI	Groups of PCR willing and participate actively in saving and credit
	PCR groups	0	150	450				
Output 2.3.2 Line of credit (LoC) for aquaculture entrepreneurs established	Aquaculture entrepreneurs accessing targeted LoC (CI/ORMS)				Supervision Mission reports, Project progress reports	On an annual basis	PCU/BNI	Aquaculture entrepreneurs willing and attracted by the available LoC
	Entrepreneurs	0	200	500				
Output 2.4.1 Youth aquapreneurships established	Youths in income generating activities				Project progress reports	On an annual basis	PCU Implementing partners	Favourable conditions for youth enterprises
	Young	0	300	600				
Outcome 3. The sector and project are better managed and strategic objectives are reached	Targeted farmers reporting having access to services from the ministry				Economic surveys, Project reports, impact studies and specific surveys	Semi-annual and annual	Implementing partners and PCU	Supportive policy and legal framework
	Farmers increase		20	45				
Output 3.1.1 Project coordination systems in place and used	Disbursement and fund utilization				PCU and project reports	On an annual basis	PCU MIMAIP	Development of aquaculture continues being a priority for the Government
	Disbursement and fund utilization	0	50	100				
Output 3.2.1 Institutional capacity of MIMAIP strengthened	Persons benefiting from capacity-building activities				PCU and project reports	On an annual basis	PCU MIMAIP	
	Persons	0	200	500				
Output 3.3.1 Sector policy framework strengthened	Aquaculture sector strategies produced (strategic mapping, suitability map)				PCU and project reports	On an annual basis	PCU MIMAIP	The Government continues considering aquaculture as a priority.
	Strategies							